



PARIS,
Le lundi 16 avril 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Diffusion et reproduction libres

Présidentielle : « document de position » du MUNCI sur l'emploi et les TIC (travail, seniors, services, sous-traitance, délocalisations, syndicalisme, TIC...)

A quelques jours du 1^{er} tour, des sondages récents montrent que la campagne présidentielle ne satisfait nullement les Français sur le thème de l'emploi alors qu'il s'agit de leur préoccupation prioritaire. Pour 84% des cadres en particulier, les principaux candidats ne proposent pas d'idées neuves et convaincantes sur ce thème (*enquête Cadr'emploi/LH2*).

Le MUNCI partage ce constat et stigmatise « l'oubli », par les candidats à la présidentielle, de préoccupations très importantes aux yeux de centaines de milliers de travailleurs, notamment au sein des professions de l'informatique.

Parmi ces préoccupations :

- Une évaluation plus fine et plus objective du marché du travail et des besoins en main d'œuvre dans les branches professionnelles (pour en finir notamment avec le mythe récurrent de la « pénurie d'informaticiens »...)
- La lutte contre les discriminations à l'embauche, tout particulièrement celle des seniors avec la montée en puissance de nouveaux modèles économiques basés sur le jeunisme (cas typique du secteur informatique où l'on devient vieux à 40 ans...)
- Des politiques de formation, GRH et GPEC favorisant la promotion professionnelle et respectueuses de l'ancienneté de carrière
- Une réglementation plus stricte de la prestation de services (prêt de main d'œuvre, sous-traitance en cascade...) et de l'externalisation (transferts de personnel) : au nom de la flexibilité de l'emploi, il est toléré que des dizaines de milliers d'informaticiens se retrouvent au centre de délits de marchandage détachés en clientèle par des SSII qui sont surtout des sociétés d'intérim déguisées. Mais ceux-ci sont de plus en plus nombreux à rejeter la « prestarisation » à marche forcée de la profession...
- La forte croissance des délocalisations de services ou prestations intellectuelles (offshoring en informatique), mais aussi les cas très fréquents de dumping social à travers les migrations économiques
- Les conditions d'un renouveau du dialogue social, de la démocratie sociale et du syndicalisme dans nos entreprises (le secteur informatique se caractérise par un taux de syndicalisation inférieur à 1%, contre 5.2% dans l'ensemble du privé...)
- Une industrie du logiciel mieux soutenue et mieux protégée pour une plus grande indépendance technologique en Europe (le débat sur les TIC se focalise un peu trop souvent sur des sujets populaires tels que la DAVDSI ou les libertés numériques...)

En effet, au-delà d'une conjoncture actuellement favorable (mais fortement cyclique, et source de nombreuses disparités) pour l'emploi hi-tech, nos professions sont particulièrement concernées par la plupart des grandes problématiques qui concernent aujourd'hui le monde du travail : flexibilité de l'emploi et discriminations, formation et gestion des compétences, sous-traitance, délocalisations, démocratie sociale et syndicalisme... et les problèmes structurels s'avèrent nombreux dans le secteur IT.

Sur toutes ces questions, le MUNCI a tiré un certain nombre de constats et de propositions regroupés au sein d'un « DOCUMENT DE POSITION » (auquel est joint une synthèse), visant à l'amélioration des conditions de travail de nos professions, et plus généralement au progrès social et économique en France.

Ce document, qui a été envoyé aux CANDIDATS à la PRÉSIDENTIELLE, a été élaboré à la suite d'une grande consultation menée auprès de nos membres et plus généralement auprès de la communauté informaticienne en France.

DOCUMENT DE POSITION du MUNCI : « Pour un vrai progrès social et économique dans nos entreprises »
<http://www.munci.org/pages/position-munci.html>

A PROPOS DU MUNCI :

Fondée en 2003, le MUNCI est la première association professionnelle en France réunissant les membres (salariés, indépendants et demandeurs d'emplois) des professions informatiques et télécoms (IT), principalement dans les services.

QU'EST CE QUE LE MUNCI ? <http://www.munci.org/presentation-munci.pdf>

COMMUNIQUES : <http://www.munci.org/pages/communiqués-munci.html>

REVUE DE PRESSE DU MUNCI : <http://www.munci.org/pages/revue-presse-munci.html>

DERNIERS ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE : <http://www.munci.org/last.php3>

CONTACT :

Régis GRANAROLO (président) – Email : medias@munci.org



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE LOI 1901

SIEGE SOCIAL : MUNCI - 127 RUE AMELOT - 75011 PARIS

SITE : [HTTP://WWW.MUNCI.ORG](http://www.munci.org) - FORUMS : [HTTP://MUNCI-FORUMS.ORG](http://munci-forums.org) - EMAIL : [MUNCI@MUNCI.ORG](mailto:munci@munci.org)